

Invitation à la soutenance publique de thèse

Pour l'obtention du grade de Docteur en Philosophie

Monsieur Prosper NGUMA AMBENA

LA TOLÉRANCE EN CONTEXTE TRI-IDENTITAIRE AFRICAIN AU MIROIR DE RAINER FORST

Le lundi 4 juillet 2016

09h30

Salle du Conseil

Collège Erasme

Place Blaise Pascal, 1
1348 Louvain-la-Neuve



Au croisement des trois puissantes sources de normativité, l'Afrique est historiquement et présentement fragmentée entre les labels ethnoculturel, judéo-chrétien, islamo-arabe. Ce travail de thèse met en évidence cette question tri-identitaire et privilégie un régime égalitaire de tolérance. Le cœur de la démonstration repose sur la validation de l'idée que l'Afrique, empreinte de ces traditions majeures, rend possible le conflit identitaire, mais paradoxalement elle en appelle aussi à sa résolution. Dans cette perspective pacifiante du conflit, la tolérance peine pourtant à réaliser le projet d'un monde commun par-delà les différences, étant conditionnée par les codes et valeurs éthiques du milieu dans lequel elle émerge. Il en ressort une vision de l'entrelacement entre hégémonie culturelle, censure et marginalisation ; communautarisation des modes de vie, discrimination et exclusion. En soutenant la pertinence d'une Afrique réflexivement inclusive, le travail appuie l'idée que la tolérance n'accomplit l'œuvre d'inclusion véritable que si elle est liée à l'impératif moral de justification générale et réciproque dans lequel les citoyens participent également au traitement des questions qui les concernent essentiellement. C'est là l'œuvre de Rainer Forst. Sa théorie de droit à la justification doit en effet être tenue pour un cadre normatif qui remodèle les humains et dans lequel le processus d'apprentissage leur permet de dépasser un monde en proie à l'arbitraire et à la domination, enchevêtré de certitudes non questionnées. De cet angle d'approche méta-éthique des humains comme êtres de raison et de langage, mais aussi de certaines ressources immanentes aux trois traditions culturelles en présence, il devient possible de tracer les lignes d'une nouvelle forme des identités qui s'ouvrent à l'altérité de l'autre et résistent à l'extrémisme de tout bord.

Le jury est composé de Madame et Messieurs les Professeurs :

Jean-Michel CUNET, Président

Mark HUNYADI, Promoteur

Nathalie FROGNEUX, Lectrice

Lambros COULOUBARITSIS (ULB, prof. émérite), Lecteur invité

Walter LESCH, Secrétaire